

Article

« L'art performance au Canada aujourd'hui : 2^e édition Rouyn-Noranda, 15 et 16 octobre 2014 »

Frédérique Hamelin

Inter : art actuel, n° 119, 2015, p. 86.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/73293ac>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca



Photo : Christian Leduc.

L'ART PERFORMANCE AU CANADA AUJOURD'HUI

2^e édition Rouyn-Noranda,
15 et 16 octobre 2014

► FRÉDÉRIQUE HAMELIN

C'est dans l'effervescence de la 7^e Biennale d'art performatif de Rouyn-Noranda que s'est tenue la seconde édition des Journées de réflexion sur l'art performance au Canada. Cette jeune initiative est née des préoccupations et des enjeux grandissants auxquels font face les principaux acteurs œuvrant à la diffusion de l'art performance au Canada, et a pour but de solidifier leurs liens tout en tentant de former un consensus sur plusieurs questions récurrentes, et de plus en plus urgentes, quant à la discipline et à sa diffusion. La première édition des Journées de réflexion s'est déroulée les 9 et 10 octobre 2013 à Vancouver lors de la Live Biennial (voir *Inter, art actuel*, n° 115, p. 8) et de cette rencontre sont nés ou se sont renforcés des partenariats entre les organismes présents (L'Écart et 7a*11d, VIVA! Art action et FADO, la RIAP et Open Space, M:ST, Neutral Ground, la Live Biennial et Open Space, etc.).

D'entrée de jeu, il est important de noter que les individus réunis à la table, directeurs artistiques, commissaires ou organisateurs d'événements, représentent deux catégories d'organismes distinctes, soit les festivals (principalement bisannuels) et les centres d'artistes présentant sur une base régulière des activités performatives. Cette différence amène dès le départ un décalage non négligeable entre les deux groupes face à plusieurs enjeux. Par exemple, la problématique de l'espace de la tenue d'événements n'en est une que pour les festivals puisque la plupart des centres d'artistes possèdent à l'année un espace à cet effet.

Présents — Anne Bertrand, ARCA, Montréal • Brenda Cieniuk, Neutral Ground, Regina • Shannon Cochrane, FADO, Toronto • Vincent de Repentigny, OFFTA, Montréal • Matthieu Dumond, L'Écart et Biennale d'art performatif de Rouyn-Noranda • Frédérique Hamelin, Rencontre internationale d'art performance, Québec • Stacey Ho, Live Biennial, Vancouver • Randy Glenhill, Live Biennial, Vancouver • Nisk Imbeault, Jè-st', Moncton • Doug Jarvis, Open Space, Victoria • Tomas Jonsson, M:ST, Lethbridge et Calgary • Michelle Lacombe, VIVA! Art action, Montréal • Francis O'Shaughnessy, Art Nomade, Chicoutimi • Jason St-Laurent, SAW Gallery, Ottawa • Stefan St-Laurent, AXENÉO7, Gatineau • Danielle Tremblay, Galerie du Nouvel Ontario, Sudbury • Gary Varro, Queen City Cinema et Performatorium, Regina • Bojana Videkanic, 7a*11d, Toronto

Ce décalage est d'autant plus évident lorsque arrive le sujet brûlant des droits de présentation du Front des artistes canadiens/Canadian Artists' Representation (CARFAC). Celui-ci place les festivals et centres d'artistes dans la même catégorie, soit celle des organismes ou institutions ayant un budget opérationnel de moins de 500 000 \$. Il n'y a ici aucune considération pour les centres d'artistes dont le budget opérationnel finance déjà leur programmation régulière, mais également pour les festivals à petits budgets tel VIVA! Art action. Le besoin d'une grille plus détaillée présentant des droits de présentation proportionnels au budget opérationnel des organismes et tenant compte de la nature de ceux-ci est indéniable, bien que la forme de cette grille soit encore sujette à débat au sein du groupe.

Il fait toutefois consensus que les cachets du CARFAC se doivent d'être revus et adaptés à la discipline de l'art performance. L'écart marqué entre les droits de présentation pour une exposition et ceux pour une performance, semblant suggérer une forme de hiérarchie dans les disciplines, est fortement questionné. Il est également à souligner que le droit de présentation offert à l'artiste ne comprend présentement aucune contribution aux matériaux, au transport ou encore aux indemnités journalières.

Il semble que l'art performance soit encore aujourd'hui difficile à classer. Son mode de présentation s'apparentant davantage aux arts de la scène et du divertissement, son essence se rattache purement et simplement à l'art actuel. Au Conseil des arts du Canada (CAC), l'enveloppe dédiée à l'art performance, d'abord placée dans la catégorie des arts visuels pour être ensuite identifiée à celle des arts multidisciplinaires (théâtre, musique, etc.), s'est vue réinvestie directement dans les budgets opérationnels des organismes concernés. Autour de la table, personne n'a idée du montant initial de l'enveloppe ni du

réel réinvestissement complet dans les centres et festivals.

Les récentes coupes budgétaires et celles à anticiper éventuellement dans le domaine des arts et de la culture en amènent plusieurs à considérer des modes de financement alternatifs. Certains organismes tentent de proposer un aspect davantage communautaire à leurs événements, tandis que d'autres envisagent le financement privé. Cette austérité incite également les organismes à se tourner davantage vers les échanges et les partenariats. L'idée générée lors des premières Journées de réflexion concernant une plateforme Web accessible à tous et ayant pour but la circulation de l'information est toujours envisagée, bien qu'encore une fois sa forme reste à débattre. Il n'en reste pas moins que l'intérêt est partagé par tous pour un ralliement. La possibilité d'ouvrir une circulation d'artistes à l'échelle tant régionale que nationale et internationale est aussi discutée, ce qui permettrait une économie des frais de transport de même qu'un meilleur partage des « richesses », c'est-à-dire les artistes, et un transfert accru des connaissances.

La mobilisation des travailleurs et des artistes du domaine de la performance est un phénomène mondial. L'art performance, discipline encore jeune et en pleine effervescence, se bute constamment aux normes et aux codes d'un système qui ne lui convient pas tout à fait. L'intérêt marqué par les différents acteurs du milieu de sa diffusion lors des Journées de réflexion reflète un réel désir d'agir et de prendre position afin d'assurer un support à la discipline et aux artistes s'y rattachant. Le prochain rendez-vous, sans date ni lieu précis pour le moment, est fixé à octobre 2015. ◀

Un compte rendu de la réunion a été rédigé par Anne Bertrand.